

FICHE D'AUTO - EVALUATION

Cette fiche permet de déterminer le montant de la bourse qui peut être attribué au candidat retenu par la commission ministérielle.

Le montant de la bourse allouée est déterminé en fonction de la situation de la famille, **exprimée en points de charge**, et de ses **ressources**.

SITUATION DE LA FAMILLE EXPRIMEE EN POINTS :

Nombre d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	par enfant à charge supplémentaire
Points de charge	9	10	12	14	17	20	23	26	29	32	+ 3 points

Reportez le nombre de points correspondant (chiffre situé sous le nombre d'enfants), ici →

Pour toute réponse affirmative aux questions suivantes, entourez le nombre de points correspondant à votre situation

Famille ayant des enfants majeurs étudiants à charge	2
Père ou mère élevant seul un ou plusieurs enfants	3
Conjoint en arrêt de travail pour longue maladie ou affection de longue durée	1
Enfant au foyer âgé de moins de 20 ans atteint d'un handicap permanent et n'ouvrant pas droit à l'AEEH	2
Candidat boursier de lycée au titre de l'année scolaire en cours	2
Faites le total des points de charge correspondant à la situation de la famille :	

RESSOURCES DE LA FAMILLE :

reportez le revenu fiscal de référence figurant sur votre avis d'impôt 2012 sur le revenu de 2011.

REVENU FISCAL DE REFERENCE (RFR):	€
--	---

En fonction du quotient que vous avez obtenu (RFR/nombre de points), le tableau ci-dessous vous permettra de déterminer le montant de la bourse qui peut vous être alloué.

N.B.- Les montants de bourse ainsi que les quotients sont ceux de l'année 2012-2013. ils seront légèrement réévalués pour l'année scolaire 2013-2014.

La bourse minimum couvre les frais de scolarité et de demi-pension et, pour l'année 2013-2014, la bourse la plus élevée couvrira la totalité du coût global de la scolarité.

Quotient pour 2012-2013			montant annuel de la bourse (barème 2012-2013 modifié)					
			Lycée français de Barcelone	Lycée français d'Irlande	Lycée français Charles de Gaulle de Londres	Lycée français de Madrid	Lycée français Jean Renoir de Munich	Lycée français de Vienne
RFR/points de charge			€	€	€	€	€	€
0	à	1 363	13 198	17 809	23 537	13 596	11 855	12 667
1 364	à	2 202	10 930	14 402	19 017	11 219	10 020	10 530
2 203	à	3 041	9 512	12 205	15 236	9 734	8 873	9 195
3 042	à	3 775	8 094	10 007	11 949	8 249	7 726	7 860
3 776	à	4 405	7 031	8 358	9 483	7 135	6 866	6 858
à partir	de	4 406	6 110	6 820	7 100	6 170	6 120	5 990

Les élèves titulaires d'une bourse au mérite, au titre de l'année scolaire en cours, gardent le bénéfice de cette aide durant leur scolarité à l'étranger : les 800 euros de la bourse au mérite se rajoutent aux montants ci-dessus.